



Laurence Roy, PhD – Université McGill – Institut universitaire en santé mentale Douglas

Formation croisée à l'interface santé mentale – itinérance – judiciarisation: Évaluation des impacts



- Données policières et judiciaires des participants du projet At Home/Chez soi (Goering et al, 2015; Roy et al, 2016a; 2016b)
- Multiplication des réponses locales au phénomène de la judiciarisation des personnes itinérantes
- Implication de multiples acteurs de différents secteurs (sécurité publique, justice, organismes communautaires, santé/services sociaux) dans les trajectoires judiciaires des personnes cumulant situation d'itinérance et trouble mental

- Données policières et judiciaires des participants du projet At Home/Chez soi (Roy et al, 2016a; 2016b)
- Multiplication des réponses locales au phénomène de la judiciarisation des personnes itinérantes
- Implication de multiples acteurs de différents secteurs (sécurité publique, justice, organismes communautaires, santé/services sociaux) dans les trajectoires judiciaires des personnes



étapes prévues du projet

Phase 1

- Groupes d'entretien auprès des intervenants
- Entretiens individuels utilisateurs de services

Phase 2

- Groupe de travail intersectoriel: utilisation des résultats phase 1 dans la planification de formations

Phase 3

- Formation modèle TEMPO policiers/acteurs judiciaires
- Formation à l'évaluation du risque pour les intervenants santé/services sociaux



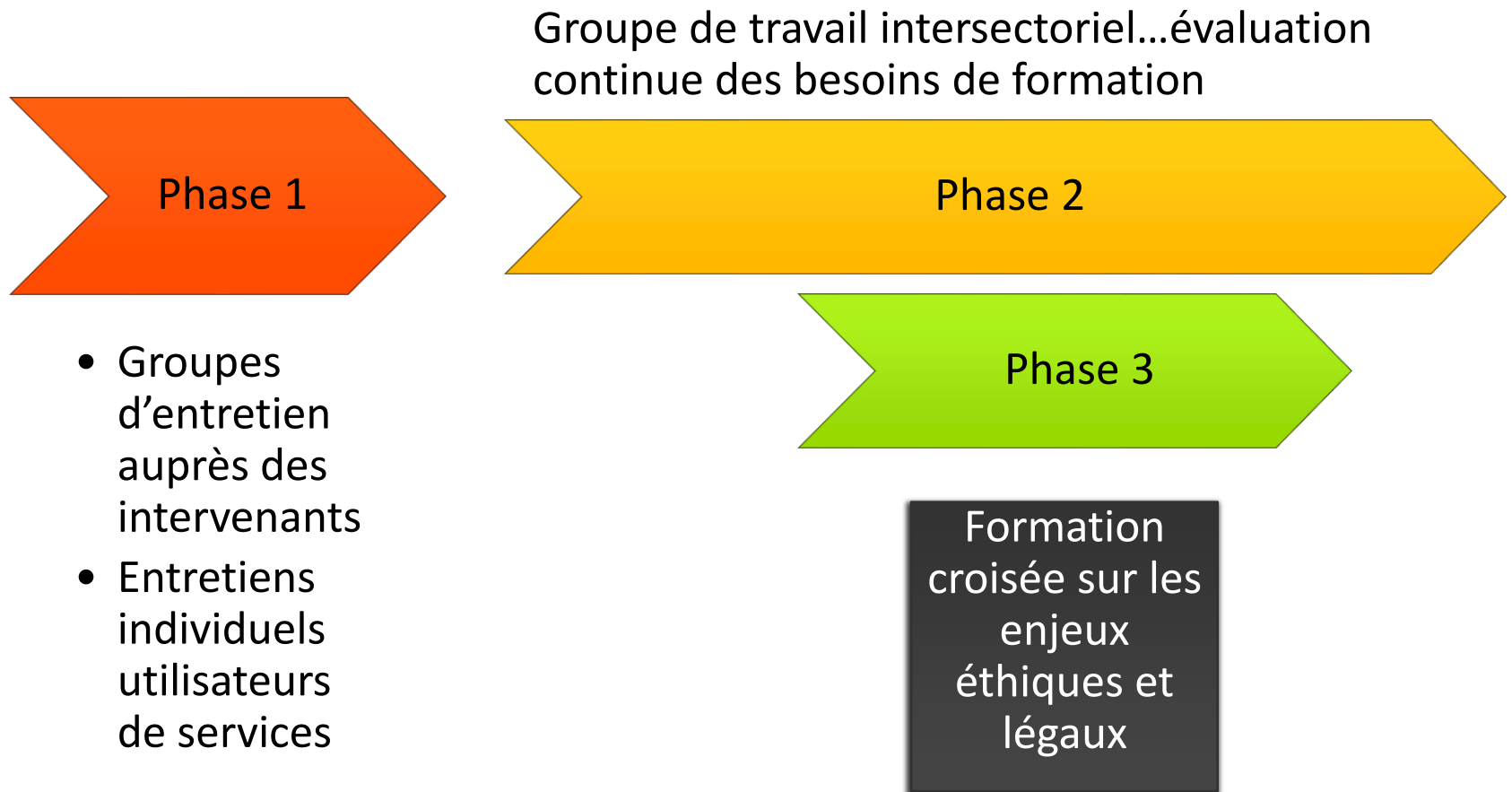
...résultats de la phase 1...

Avec les hôpitaux, là, c'est difficile la communication, de se faire comprendre, des fois nous on met une énergie importante à faire comprendre le dossier, qu'est-ce qui s'est passé...

Les gens n'ont pas l'info, les gens ne savent pas comment travailler ensemble. Ni les CLSC envers les policiers, ni les policiers envers les CLSC.

Il y a un refus de traitement, je dis: Il y a de la dangerosité. Il dit: Ben non, il ne mourra pas dans les 24 heures. Ben là! C'est pas juste ça la dangerosité, c'est la menace à l'intégrité.

Changements apportés au projet



Pourquoi la FC?

- Le travail intersectoriel de grande proximité est identifié comme une pratique porteuse par l'ensemble des participants à la phase 1.
- Les défis identifiés sont également d'ordre intersectoriel: compréhension partagée des mécanismes légaux, communication, etc.
- Le processus d'échange de pratiques amorcé lors de la phase 1 répond à un besoin pour la majorité des participants.

Adéquation avec les principes de FC proposés par
Perreault et al (2009)

Tentative d'évaluation - approche

- Étude quasi-expérimentale avec utilisation d'un groupe contrôle apparié choisi de façon non aléatoire (collègues n'ayant pas reçu la FC).
- Questionnaire de collaboration interdisciplinaire de Sicotte et collaborateurs (2002)
- Vignettes cliniques rédigées par le groupe de travail intersectoriel

Déroulement de l'évaluation

T1 (dans les 2 semaines pré-formation) :

- Vignette clinique
- Questionnaire de Sicotte
- Questionnaire sociodémographique

Formation
croisée

T2 (dans les 2 semaines post formation) :

- Questionnaire de satisfaction (expérimental seulement)

T3 (6 mois post formation) :

- Vignette clinique
- Questionnaire de Sicotte (sections B à D)

La journée: objectifs et déroulement

Objectifs:

- (1) Connaissance du cadre légal et déontologique
- (2) Application du cadre légal et déontologique à l'intervention judiciaire de proximité;
- (3) Compréhension du rôle, du raisonnement, des intentions et des valeurs des autres intervenants dans la prise de décision en intervention judiciaire de proximité.

Volet 1: Présentations sur les enjeux légaux et éthiques

Volet 2: Ateliers intersectoriels

Volet 3: Présentations en rafale

Volet 4: Retour en ateliers

Répondants évaluation

T1 (dans les 2 semaines
pré-formation) :

40 répondants

3 répondants

comparaison...

Formation
croisée

T2 (dans les 2
semaines
post formation) :

34

répondants

T3 (6 mois
post formation) :

17

répondants

Résultats

➤ Satisfaction

- Résultats positifs (moyenne 3.8 à 4.3 sur une échelle de Likert de 1 à 5 pour l'ensemble des questions)
- Commentaires soutiennent les ateliers intersectoriels (volets 2 et 4) comme élément central de la formation

➤ Vignettes et questionnaire de Sicotte:

- Principes > Connaissance > Attitudes au quotidien
- Différences pré-post
- Pas de différence d'attitude entre les groupes
- Divergence dans l'interprétation des critères légaux entre policiers et autres

Ce que l'on retient de la formation

Pratiques à conserver

- Groupe de travail intersectoriel stable dans le temps, en particulier pairs-aidants ou de recherche
- Présentations en rafale qui amènent approche critique
- Formation qui s'inscrit dans une démarche et une réflexion plus large sur l'échange et la mobilisation des savoirs

Défis

- Thématique complexe amène une possibilité de dilution
- Sujet plus restreint abordé plus en profondeur
- Relation linéaire entre présence policière et quantité de café à prévoir...

À retenir pour l'évaluation

- Mieux connaître les pratiques de formation des différents programmes et organismes
- Défi des équipes mobiles
- Attrition comparable à celle d'études antérieures similaires (Goodyear et al, 2015)
- Intégration plus rapprochée recherche-milieux

Merci!

Information: laurence.roy@mcgill.ca

Co-chercheurs: Anne Crocker, Eric Latimer, Roch Hurtubise, Michelle Côté, Isabelle Billette, Jason Champagne, François Boissy

Merci aux membres du groupe de travail intersectoriel

